

26 novembre 2024

Une réunion ordinaire du conseil de Shawville a été convoquée par le maire Bill McCleary, à l'hôtel de ville à 19 h 30, le 26 novembre 2024, avec les conseillers, Richard Armitage, Julien Gagnon, Bill Hobbs, Brent Leach, Katie Sharpe et Denzil Yach ainsi que Crystal Webb, directrice générale.

251-24 Proposé par Brent Leach, il a été décidé que l'ordre du jour soit adopté avec la suppression du numéro 5. Politique de déneigement (Res.) et remplacé par Assurance PAS (Res.). Adopté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du rapport de la réunion ordinaire du 12 novembre 2024
3. Période de questions des visiteurs
4. Affaires découlant de l'affaire
 - A) Annuler la résolution 249-24 (Stelem)
5. Assurance PAS (Rés.)
6. Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec (Rés.)
7. Défilé de Noël (cartes cadeaux pour les résidents)
8. Signalisation pour motoneiges Pontiac (Rés.)
9. Correspondance
10. Rapport du Comité
11. Ajournement

252-24 Katie Sharpe propose que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 novembre 2024 soit adopté. Adoptée à l'unanimité.

Période de questions des visiteurs

Christine Armitage assiste à la réunion pour discuter des lumières situées à la patinoire extérieure et des préoccupations concernant le nouvel appartement en construction à Shawville, les allées pavées

Linda Davis assiste à la réunion pour discuter des évaluations telles qu'elles sont calculées au MRC.

253-24 Il est proposé par Richard Armitage que le conseil de la municipalité de Shawville annule la résolution numéro 249-24 visant à embaucher Stelem pour les réparations de la borne-fontaine située sur l'avenue Victoria. Adoptée à l'unanimité.

254-24 Il est proposé par Richard Armitage que le conseil de la municipalité de Shawville autorise le paiement de l'assurance PAS au montant de 19 387,83 \$. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE : les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025.,

CONSIDÉRANT QUE : la moyenne des augmentations annoncées est de 6,47 %, mais que les augmentations pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables.

CONSIDÉRANT QUE : le projet de loi de 2025 marque la fin de la période transitoire devant conduire à un partage à parts égales de la facture des services de la Sûreté du Québec entre le gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'instauration d'un plafond d'augmentation de 7 % et d'un plancher de 2 %.

CONSIDÉRANT QUE : lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique ont assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3% par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule protégerait le monde municipal d'augmentations de la nature de celles annoncées en 2025.

CONSIDÉRANT : que le taux d'inflation est désormais inférieur à 2 %.

CONSIDÉRANT QUE : les médias ont récemment fait état de la gestion des heures supplémentaires par les policiers en région, ce qui entraîne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités.

CONSIDÉRANT : les interrogations légitimes de plusieurs élus quant à l'impact réel du nombre de postes policiers non comblés et du recours important aux heures supplémentaires, alors qu'un service de police efficace requiert de la stabilité et une présence communautaire développée à long terme.

CONSIDÉRANT : l'augmentation inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités.

CONSIDÉRANT : que le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et dans la gestion de la Sûreté du Québec.

CONSIDÉRANT : que le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 millions de dollars, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.

255-24

Il est proposé par Denzil Yach, que la Municipalité de Shawville demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel :

- Mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec, à l'image de l'approche entreprise auprès des entreprises de transport municipal, qui a permis d'identifier des solutions permettant d'économiser plusieurs centaines de millions de dollars.
- Maintenir un plafond et un plancher à l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire jusqu'à ce que l'analyse ait identifié des moyens pour contrôler l'augmentation inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

Qu'une copie de la résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers. Adoptée à l'unanimité.

256-24 Il est proposé par Richard Armitage que le conseil de la municipalité de Shawville autorise l'achat de 5 cartes-cadeaux à 50,00 \$ chacune pour le défilé de Noël 2024. Adopté à l'unanimité.

257-24 Proposé par Bill Hobbs, le Conseil de la Municipalité de Shawville autorise l'Association des conducteurs de motoneiges du Pontiac à installer la signalisation nécessaire aux passages à niveau municipaux si cela n'entraîne aucun coût pour la Municipalité de Shawville. La Municipalité se réserve le droit de refuser ou de supprimer l'accès si le bruit devient une nuisance pour les résidents de Shawville.

1. Glendale et Main
2. Glendale et King
3. Lang à l'ouest de l'autoroute 303
4. Route principale à l'ouest de l'autoroute 303
5. Bristol à l'ouest de l'autoroute 303
6. Roi à l'ouest de l'autoroute 303
7. Calumet Rd., à l'est de Golden Spring Lane sur l'ancienne propriété d'Armstrong
8. John-Dale à l'ouest de l'ouest
9. Church Street à l'ouest de Main, à gauche sur Glendale traversant King
10. Chemin de fer de Victoria jusqu'à Kojacks. Adopté à l'unanimité.

Rapports des comités

Bill McCleary

Agissez sur le site web et facebook de RADON

Katie Sharpe

Déneigement du Club de Curling

Julien Gagnon

Collecte de nourriture de Noël

Richard Armitage

Discussion : Stockage intérieur chauffé pour camion poubelle

Denzil Yacht

Cérémonie d'illumination de l'arbre de Noël

Vestiaire extérieur concernant patinoire extérieure

258-24 Proposé par Julien Gagnon, que la séance soit levée à 21 h 50

Maire

Directeur Général